



CIRCULAIRE DE RENTREE SEPTEMBRE 2023

Un grand merci à l'équipe pédagogique, éducative et administrative qui a œuvré toute l'année pour la bonne marche de l'ensemble scolaire/CFA-CFC St-Michel.

Un grand merci à tous les parents qui nous ont témoigné leur confiance au quotidien.

Et nous souhaitons bonne chance à tous nos élèves et apprentis qui passent leur examen cette année.

Par mesure de précaution, nous vous demandons de prévoir :

- 2 masques par jour (pour les externes et demi-pensionnaires)
- 14 masques par semaine (pour les internes)
- 1 flacon de gel hydro alcoolique à renouveler
- 1 sachet ZIP de type congélation pour la dépose des masques usagers
- Des mouchoirs à usage unique

Comptant sur votre compréhension et vous en remerciant par avance,

Bonnes vacances à vous tous

Et à très bientôt.

Claudine SIMONESCHI

Chef d'Etablissement Saint-Michel

Organisation du 1er jour de rentrée

	Classes concernées SCOLAIRES ET APPRENTIS	Rentrée internat uniquement	Rentrée scolaire pour tous et début des cours. (Demi-pensionnaires, externes et internes)
	6° 5° 4° CAP Conducteur routier 1^{ère} année CAP IMTB 1^{ère} année Secondes BAC PRO scolaires et apprentis Premières BAC PRO scolaires et apprentis (sauf Premières BAC PRO Aménagements Paysagers) BTS Electrotechnique 1^{ère} année apprentis BTS Fluides Energies Domotique 1^{ère} année scolaires et apprentis BTS GTLA 1^{ère} année BTS Maintenance Véhicules 1^{ère} année - Voitures particulières - Véhicules Transport Routier - Motocycles BTSA Aménagements Paysagers 1^{ère} année BTS Développement et Réalisation Bois 1^{ère} année BTS Conception de produits industriels 1^{ère} année Bachelor RDPC (Responsable du développement et du pilotage commercial)	Lundi 04 septembre 2023 De 8h30 à 12h Accueil en salle Saint-Nicolas et installation par Monsieur Philippe DOMANGE. Suivre le fléchage.	Lundi 04 septembre 2023 A 13h45 Les élèves de collège se rendent dans la cour collège. Suivre le fléchage. Les apprentis, les élèves de lycée professionnel et les BTS se rendent dans la cour haute. Suivre le fléchage.
Lundi 04 septembre 2023	12h00 à 13h30 Repas. Les parents qui le souhaitent pourront déjeuner avec leurs enfants. Coupon-réponse joint à nous retourner au plus tard le 25 août 2023.		

Pour information :

La classe de 6^{ème} se verra proposer une journée « cohésion » le mardi 05 septembre, l'objectif étant de favoriser les échanges et apprendre à mieux se connaître à travers des activités culturelles et sportives animées par l'équipe enseignante. A ce titre, nous invitons gracieusement tous les élèves de 6^{ème} (y compris les externes) à partager le déjeuner autour d'un pique-nique si la météo le permet.

Organisation du 1er jour de rentrée (suite)

	Classes concernées SCOLAIRES ET APPRENTIS	Rentrée internat uniquement	Rentrée scolaire pour tous et début des cours. (Demi-pensionnaires, externes et internes)
	3° Générale Lundi 04 septembre 2023 Et Mardi 05 septembre 2023 3° Prépa Métiers CAP Conducteur routier 2^{ème} année scolaires et apprentis CAP Conducteur routier en 1 an (CTR) scolaires et apprentis CAP Maintenance VTR en 1 an Terminales BAC PRO scolaires et apprentis (sauf les Terminales Bac pro apprentissage Maintenance des véhicules VP VTR et Motocycles) Terminales BAC PRO Maintenance véhicules en 1 an - Voitures particulières - Véhicules Transport routier BTS Fluides Energies Domotique 2^{ème} année scolaires uniquement	Lundi 04 septembre 2023 De 14h à 17h Accueil en salle Saint-Nicolas et installation par Monsieur Philippe DOMANGE, directeur adjoint. Suivre le fléchage.	Mardi 05 septembre 2023 A 8h45 Les élèves de 3^{ème} Générale se rendent dans la cour collège. Suivre le fléchage. Les apprentis, les élèves de lycée professionnel et les BTS se rendent dans la cour haute. Suivre le fléchage.
Jeudi 07 septembre 2023	CAP IMTB 2^{ème} année	Jeudi 07 septembre 2023 A 8h45 devant bureau de Monsieur Philippe DOMANGE, directeur adjoint	

✂.....

Coupon-réponse à l'ensemble scolaire Saint-michel au plus tard le 25 août 2023

Madame, Monsieur(nom, prénom)

Prendra (ont) leur déjeuner avec leur enfant(nom, prénom classe)

Le lundi 04 septembre 2023 au réfectoire de l'ensemble scolaire Saint-Michel

Nombre de personnes :

Organisation du 1er jour de rentrée (suite)

Lundi 11 septembre 2023	Classes concernées APPRENTIS	Rentrée internat uniquement	Rentrée scolaire pour tous et début des cours. (Demi-pensionnaires, externes et internes)
	Premières BAC PRO Aménagements paysagers Terminales BAC PRO Apprentis Maintenance des véhicules VP VTR et Motocycles BTS Fluides Energies Domotique 2 ^{ème} année apprentis BTS GTLA 2 ^{ème} année BTS Maintenance Véhicules 2 ^{ème} année - Voitures particulières - Véhicules Transport Routier - Motocycles BTSA Aménagements Paysagers 2 ^{ème} année BTS Développement et Réalisation Bois 2 ^{ème} année	Lundi 11 septembre 2023 De 9h00 à 11h45 Accueil en salle Saint-Nicolas et installation par Monsieur Philippe DOMANGE, directeur adjoint. Suivre le fléchage.	Lundi 11 septembre 2023 A 13h45 Les élèves se rendent dans la cour haute. Suivre le fléchage.

Lundi 04 septembre 2023	Bachelor RDPC (Responsable du développement et du pilotage commercial)	Accueil en salle des conseils. Suivre le fléchage
Lundi 18 septembre 2023	Bachelor MODA (Manager opérationnel d'activités)	Accueil en salle des conseils. Suivre le fléchage
Lundi 02 octobre 2023	Licence Pro Energétique (Parcours chargé d'affaires en thermique du bâtiment)	Accueil en salle des conseils. Suivre le fléchage

Dates à retenir :

Réunions d'informations de rentrée à destination des parents :

- Pour les élèves de 6^{ème} – 5^{ème} et 4^{ème} :
 - Vendredi 15 septembre 2023 à partir de 17h30
- Pour les élèves de 3^{ème} G et 3^{ème} prépa métiers :
 - Vendredi 15 septembre 2023 à partir de 17h30 (objet : brevet + orientation)
- Pour les élèves de 2^{nde} bac pro + 1^{ère} année de CAP (scolaires + apprentis)
 - Vendredi 22 septembre 2023 à partir de 17h30
- Pour les élèves de 1^{ère} année BTS (scolaires + apprentis)
 - Vendredi 29 septembre 2023 à partir de 17h30

Rencontre parents/professeurs :

1^{ère} rencontre pour tout le collège + 3èmes prépa métiers

Le vendredi 17 novembre 2023 à partir de 17h00

Pour toutes les secondes et premières BACS PRO + CAP 1^{ère} année + CAP en 1 an (scolaires et apprentis)

Le vendredi 01 décembre 2023 à partir de 17h00

Pour toutes les terminales BAC PRO + CAP 2^{ème} année (scolaires et apprentis)

Le vendredi 12 janvier 2024

2^{ème} rencontre pour tout le collège + 3èmes prépa métiers

Le vendredi 15 mars 2024 à partir de 17h00

Rendez-vous individuels avec le professeur principal :

Pour tout le collège et les 3èmes prépa métiers

Il sera demandé aux parents de prendre rendez-vous auprès des professeurs principaux selon leurs convenances si besoin afin de faire le bilan de l'année.

Début des rendez-vous : vendredi 12 avril 2024

Fin des rendez-vous : vendredi 24 mai 2024

Journées Portes Ouvertes :

- Samedi 27 janvier 2024
- Samedi 23 mars 2024
- Samedi 18 mai 2024

Journées de fin d'année pour les enseignants : les élèves sont tous libérés.

- Mardi 02 juillet 2024
- Mercredi 03 juillet 2024
- Jeudi 04 juillet 2024
- Vendredi 05 juillet 2024

Dates de périodes de formation en entreprise pour les scolaires :

Classe de 3^{ème} générale :

Stage du lundi 04 décembre 2023 au vendredi 08 décembre 2023

Classes de 3^{ème} prépa métiers :

Stage du lundi 06 novembre 2023 au vendredi 17 novembre 2023
et du lundi 22 janvier 2024 au vendredi 02 février 2024

Classe 1^{ère} année de CAP Conducteur transport routier marchandises : (3 semaines)

CR1 : Stage du lundi 13 mai 2024 au vendredi 31 mai 2024

Classe 2^{ème} année de CAP Conducteur transport routier marchandises : (3 semaines)

CR2 : Stage du lundi 04 décembre 2023 au vendredi 22 décembre 2023

Classes CAP 1 an Conducteur transport routier marchandises : (4 semaines)

CTR : Stage du lundi 08 janvier 2024 au vendredi 02 février 2024

Classes TERMINALE de préparation au BAC PROFESSIONNEL

TBMA - TBMB – TBB (8 semaines)

Stage du lundi 11 septembre 2023 au vendredi 20 octobre 2023
et du lundi 06 novembre 2023 au vendredi 17 novembre 2023

TBMA – TBMB positionné (10 semaines)

Stage du lundi 11 septembre 2023 au vendredi 20 octobre 2023
et du lundi 06 novembre 2023 au vendredi 17 novembre 2023
et du lundi 18 mars 2024 au vendredi 29 mars 2024

TBE– TBF (8 semaines)

Stage du lundi 11 septembre 2023 au vendredi 20 octobre 2023
et du lundi 06 novembre 2023 au vendredi 17 novembre 2023

TBR (3 semaines)

Stage du lundi 02 octobre 2023 au vendredi 20 octobre 2023

Classes de PREMIERE de préparation au BAC PROFESSIONNEL

PBMA – PBMB – PBB- (8 semaines)

Stage du mardi 02 avril 2024 au vendredi 19 avril 2024
et du lundi 03 juin 2024 au vendredi 05 juillet 2024

PBE - PBF (8 semaines)

Stage du mardi 02 avril 2024 au vendredi 19 avril 2024
et du lundi 03 juin 2024 au vendredi 05 juillet 2024

PBR (5 semaines)

Stage du lundi 03 juin 2024 au vendredi 05 juillet 2024

CLASSES de SECONDE de préparation au BAC PROFESSIONNEL

SBB – SBEF – SBMV (6 semaines)

Stage du mardi 04 décembre 2023 au vendredi 22 décembre 2023
Et du lundi 11 mars 2024 au vendredi 29 mars 2024

SBR (3 semaines)

Stage du lundi 11 mars 2024 au vendredi 29 mars 2024

CLASSES de préparation au B.T.S.

FED1 (8 semaines)

Stage du lundi 13 mai 2024 au vendredi 05 juillet 2024

Dates de périodes de formation en entreprise pour les apprentis

Pour les apprentis, se rendre sur le site internet sous l'onglet « APPRENTISSAGE » et cliquer sur « CALENDRIER CFA ».

Informations pédagogiques :

Notre ENT : Ecole Directe

Un **identifiant** vous sera donné à la rentrée

Vous pourrez ainsi consulter :

- Les résultats scolaires de votre enfant
- Retenues, remarques de la Vie Scolaire et des Enseignants
- Recevoir et envoyer des messages

Au collège :

Les Livrets Scolaires Uniques (LSU) qui remplacent les bulletins seront envoyés au domicile des familles à la fin de chaque trimestre. Les notes intermédiaires, absences, retards et incidents seront consultables sur Ecole Directe.

Au LP – LT et apprentis :

Les notes intermédiaires, absences, retards, incidents et bulletins seront consultables sur Ecole Directe.

Manuels scolaires papiers et numériques

AU COLLEGE : prêt des manuels

AU LYCEE PROFESSIONNEL ET TECHNOLOGIQUE :

Toutes nos classes de LP, 3eme PM comprise bénéficient du dispositif 4.0

De ce fait, les élèves de :

- 2nde Bac Pro
- 1ere CAP
- CAP en 1 an (CTR)
- 3eme PM

seront équipés d'un ordinateur financé par la Région Grand Est

De même la Région financera les manuels numériques à hauteur de 56€ par élève.

Si nécessaire, un complément pourra vous être demandé à la rentrée.

Vous trouverez ci-joints **2 exemplaires papiers** de la **Charte d'engagement** à nous remettre dûment signés le jour de la rentrée par l'intermédiaire du Professeur principal.

Les élèves de :

- 1ere Bac Pro
- TBac Pro
- TCAP

utiliseront l'ordinateur de la Région jusqu'au terme de leur cursus scolaire

Les élèves de BTS de :

- BTS 1 et BTS 2

utiliseront leur ordinateur personnel : à savoir que l'ordinateur de la Région convient pour la formation en BTS.

AU CFA :

Les apprentis de :

- 2nde Bac Pro
- 1ere CAP
- CAP en 1 an (CTR)

Utiliseront : - soit leur ordinateur personnel

- soit l'ordinateur prêté par le CFA en début d'année et la licence numérique sera commandée à la rentrée par le CFA une fois le contrat d'apprentissage signé par l'entreprise. L'ordinateur sera prêté par le CFA **contre la remise d'un chèque de caution qui sera restitué au terme de la formation** (déduction faite des frais liés à la perte ou dégradations occasionnées).

Au terme de la formation, le CFA récupère l'ordinateur ainsi prêté.

Les apprentis de :

- 1ere Bac Pro
- TBac Pro
- TCAP

utiliseront : - soit leur ordinateur personnel
- soit l'ordinateur prêté par le CFA

Les apprentis de BTS :

- BTS 1 : utiliseront : - soit leur ordinateur personnel
- soit l'ordinateur commandé à la rentrée par le CFA une fois le contrat d'apprentissage signé par l'entreprise. Cet achat sera déduit de la prime au 1^{er} équipement à l'apprentissage.

L'ordinateur sera prêté par le CFA **contre la remise d'un chèque de caution qui sera restitué au terme de la formation** (déduction faite des frais liés à la perte ou dégradations occasionnées).

Au terme de la formation, le CFA récupère l'ordinateur ainsi prêté.

- BTS 2 : utiliseront : - soit leur ordinateur personnel
- soit l'ordinateur prêté par le CFA.

Les stagiaires de la formation : candidats inscrits au CFA en recherche de contrat d'apprentissage

- Dans l'attente de la signature d'un contrat d'apprentissage, les stagiaires de la formation utiliseront :

- soit leur ordinateur personnel
- soit l'ordinateur sera prêté par le CFA **contre la remise d'un chèque de caution**

- A la signature du contrat d'apprentissage : « le stagiaire » devenu « apprenti » conserve l'ordinateur prêté par le CFA. Il sera déduit de la prime au 1^{er} équipement à l'apprentissage. Au terme de la formation, le CFA restitue le chèque de caution (déduction faite des frais liés à la perte ou dégradations occasionnées) et récupère l'ordinateur ainsi prêté.

- si le stagiaire ne signe pas de contrat d'apprentissage au terme du délai autorisé : le CFA récupère l'ordinateur et restitue le chèque de caution (déduction faite des frais liés à la perte ou dégradations occasionnées)

ATTENTION : l'ordinateur est un outil pédagogique obligatoire, il n'y aura pas de photocopies en cas d'oubli

Liste du matériel élèves et apprentis

Au LP, en BTS et au CFA : nos élèves et apprentis ont besoin de matériel spécifique pour la pratique professionnelle et technique en atelier.

Ce matériel sera utilisé par votre enfant durant tout le cycle de formation.

- ✓ **Pour les élèves sous statut scolaire en 1^{ère} année de formation** : le matériel sera commandé par l'établissement et mis gracieusement à la disposition des élèves.

Les EPI (côte de travail, chaussures de sécurité... cf la liste des fournitures scolaires) sont achetés par vos soins pour des raisons de taille et de pointure.

Ils vous seront remboursés sur la facture annuelle que vous recevrez en septembre comme suit :

- **3^{ème} prépa métiers** : 40 € (prime 1^{er} équipement Région)
- **CAP conducteur routier marchandises** : 50 € (prime 1^{er} équipement Région)
- **Seconde Baccalauréat conducteur transport routier marchandises** : 60 € (prime 1^{er} équipement Région)
- **Seconde Baccalauréat famille de métiers du numérique et de la transition énergétique** : 90 € (prime 1^{er} équipement Région)
- **Seconde Baccalauréat maintenance des véhicules option voitures particulières** : 90 € (prime 1^{er} équipement Région)
- **Seconde Baccalauréat maintenance des véhicules option véhicules transport routier** : 90 € (prime 1^{er} équipement Région)
- **Seconde Baccalauréat technicien menuisier agenceur** : 130 € (prime 1^{er} équipement Région)

- ✓ **Pour tous les apprentis de Lycée Professionnel et de BTS en 1^{ère} année de formation** : Le matériel (trousseau) sera commandé par le CFA et mis gracieusement à la disposition des apprentis. Pour le remboursement des EPI : merci de déposer les factures d'achat au service comptabilité. Remboursement dans la limite de la prime d'équipement.

Assurance scolaire

L'établissement a fait le choix de contracter une assurance « individuelle accident corporel » pour tous les élèves. Les apprentis sont couverts par leur entreprise. **ATTENTION**, vous devez vous assurer que votre enfant bénéficie d'une couverture « responsabilité civile ».

Merci de vous rendre sur le site www.saint-christophe-assurances.fr, espace parents, pour y retrouver toutes les informations utiles.

Transports scolaires : Pensez à faire votre demande de carte de bus.

Pour la Communauté de commune (grand Nancy) site du STAN Ligne 61 (ligne scolaire) ou ligne 20 (ligne publique) : www.reseau-stan.com

MEURTHE-ET-MOSELLE : Pour les autres communes (autre que la Communauté de commune du Grand Nancy), les inscriptions ainsi que les demandes d'aide sont à faire sur le site sur www.fluo.eu/54

Pour les autres départements, les inscriptions sont à faire sur le site de chaque département

MOSELLE : sur www.fluo.eu/57

MEUSE : sur www.fluo.eu/55

VOSGES : sur www.fluo.eu/88

BAS-RHIN : sur www.fluo.eu/67

HAUT-RHIN : sur www.fluo.eu/68

En cas d'absence totale de transport, une demande d'allocation familiale de transport vous sera transmise courant mars – avril par le secrétariat de l'ensemble scolaire Saint-Michel.

Bourses d'enseignement supérieur :

Demande à faire **chaque année** par l'étudiant sur le site <https://www.crous-lorraine.fr/>

Informations diverses

Parents séparés :

1. Séparation : Pour le parent exerçant seul l'autorité parentale :
 - a. Si ce n'est pas fait, joindre le justificatif précisant les modalités de l'autorité parentale (décision du juge).
 - b. Joindre le règlement de 10 € pour l'envoi en double des bulletins de notes et d'informations diverses.
2. Déménagement : Penser à donner vos nouvelles coordonnées (adresse + téléphone portable)
3. Pour accéder à l'établissement, un badge sera remis à chaque élève et apprenti. Il sera facturé 10 € et sera déduit de la facture de clôture à la restitution de celui-ci (au terme de la scolarité).
4. Pour tous les étudiants (BTS, licence Pro, Bachelor) qui occupent une chambre individuelle : facturation de la caution, de la télécommande, des clés de la chambre. A la restitution de la chambre, ce montant sera déduit de la facture de clôture (265 €).

NB : L'établissement fermera ses portes le jeudi 13 juillet 2023 au soir : une messagerie (répondeur téléphonique) sera assurée jusqu'au mercredi 16 août 2023, date d'ouverture du secrétariat

Conseillers d'Education

Les relations avec les familles, concernant les absences, les retards, les demandes de sortie exceptionnelles..., se font auprès de la vie scolaire collège ou lycée suivant la classe.

Monsieur Loïc LELIEVRE Conseiller d'Education collège 6ème – 5ème – 4ème -3ème Générale :

- **Tél Bureau : 03 83 33 40 50 (ligne directe)**
- **Adresse messagerie : vs.college@bosserville.com**

Monsieur Jean-Luc THOMAS Conseiller d'Education lycée professionnel et technologique :

Tél Bureau : 03 83 33 40 58 (ligne directe)
Adresse de messagerie : jeanluc.thomas@bosserville.com

Pour le suivi pédagogique avec les professeurs concernés sous couvert des Professeurs Principaux.